

Déclaration de performance

No: GEO43.1 2013-07-01

1. **Code d'identification unique du produit-type:** TenCate Bidim GEO43.1

2. **Produit Type:** GEO43.1 **Utilisations prévues:** Protection

3. **Utilisations prévues:**

Routes et autres zones de circulation EN 13249:2005;

Voies ferrées EN 13250:2005;

Terrassements, fondations et soutènement EN 13251:2005;

Systèmes de drainage EN 13252:2005;

Les ouvrages de lutte contre l'érosion EN 13253:2005;

Réservoirs et barrages EN 13254:2005;

Construction de canaux EN 13255:2005;

Tunnels et structures souterraines EN 13256:2005;

Enfouissement des déchets solides EN 13257:2005;

Confinement de déchets liquides EN 13265:2005.

4. **Adresse contact:**

TenCate Geosynthetics France SAS

9, rue marcel Paul, BP80, 95873 Bezons Cedex, France

www.tencategeosynthetics.com; service.fr@tencate.com

5. **Système ou systèmes d'évaluation.** Système 2+

6. **Cas de déclaration de performance (DoP) concernant un produit couvert par une norme harmonisée:**

Organisme Notifié No. 0334 ASQUAL, 75013 Paris, a réalisé l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine, assure une surveillance continue, l'évaluation et l'approbation de ce contrôle de la production en usine selon le système 2+

7. **Performance déclarée:**

Caractéristiques essentielles		Performance		Norme d'essai
		Valeur moyenne	Tolérance	
Résistance à la traction (MD / CMD)	[kN/m]	13 / 13	-1,7 / -1,7	EN ISO 10319
Allongement (MD / CMD)	[%]	80 / 70	+/-16 / +/-14	EN ISO 10319
Résistance à la perforation dynamique (chute de cône)	[mm]	25	+6,25	EN ISO 13433
Efficacité de la protection	[%]	1,5	+0,45	EN 13719
Durabilité: Délai de couverture après mise en oeuvre 15 jour(s). Essai de résistance aux agents climatiques EN 12224 Durabilité présumée pour un minimum de 120 années dans des sols naturels avec pH < 4 et pH > 9, sur la base d'une évaluation de durabilité (oxydation ENV ISO 13438; BAM Vh. 6127; temp. 15°C). Essai de résistance chimique EN 14030; méthode A et B. Essai de résistance microbologique EN 12225 Essai de résistance à l'oxydation EN ISO 13438				Annexe B de la spécification technique harmonisée

Substances dangereuses: moins qu'exigé dans les réglementations nationales et a fortiori dans les états membres.

8. **Déclaration:**

La performance du produit identifié aux points 1 et 2 est conforme à la performance déclarée au point 7.

Cette déclaration de performance est émise sous la responsabilité unique du producteur identifié au point 4.

Signé pour et au nom du fabricant par:

J. Koziej (Quality Manager)

(nom et fonction)

Bezons, 2013-09-16

(lieu et date d'édition)



(signature)